

BULLETIN D'INSCRIPTION

Promotion **GRENOBLE 2018**

Je soussigné(e) : souhaite m'inscrire à la formation de Thérapie Manuelle Energétique méthode POYET dispensée par C.T.M.E

Nom : Prénom : Né(e) le :

Adresse :

CP : Ville :

Téléphone : Portable :

Adresse mail :

Profession :

Niveau d'études :

Par la présente je m'inscris à la formation en Thérapie Manuelle Energétique dispensée par C.T.M.E, aux conditions détaillées ci-dessous et à celles du règlement intérieur, je serais présent(e) au premier séminaire de 1^{ème} année qui aura lieu le :

le jeudi 13/09/2018 à **GRENOBLE**

Soit 4,5 années de cours comprenant 23 séminaires de 3 jours chacun, pour un coût total de 11 730,00 €.

J'accepte que mes coordonnées soient communiquées aux autres apprenants)X

Les séminaires sont tous obligatoires, toute absence devra être rattrapée.

Fait à :

Le :

Signature :

A retourner à : C.T.M.E – 8, ALLEE DES AMPHORES 38240 MEYLAN

Accompagné de : un chèque de 510,00 € en règlement du premier séminaire, du bulletin d'inscription, ldu règlement interne et du contrat de formation professionnelle signés.

Tout dossier incomplet ne sera pas traité.

Cours de Thérapie Manuelle Energétique

Règlement interne

I. Les études :

23 séminaires de 3 jours du jeudi au samedi répartis sur 54 mois environ (5 séminaires par année scolaire).

Les journées : du jeudi au samedi de 9h à 18h.

La présence à tous les séminaires est obligatoire pour présenter l'examen final. Possibilité de redoubler une année. Un examen en fin de troisième année clôture le premier cycle (15 séminaires d'apprentissage de la technique et des matières de base) et donne accès au second cycle (8 séminaires de synthèse et de clinique).

Un examen final sur deux jours clôture la formation avec remise d'un diplôme reconnu par la Fédération Internationale des Enseignants en méthode Poyet. Ce diplôme permet un exercice libéral de la profession, mais en aucun cas ne peut servir à l'enseignement de la méthode.

II. Inscription et engagement du stagiaire :

Un bulletin d'inscription, un règlement interne et un contrat de formation professionnelle doivent être remplis, signés et accompagnés d'un chèque de 510,00 € en règlement du premier séminaire.

Ce premier chèque est encaissé la veille du premier séminaire.

Ensuite, mise en place par le stagiaire le mois suivant, d'un règlement adapté à chaque cas, mensuel, trimestriel, semestriel, annuel.

Ces règlements interviendront obligatoirement dans la même décade que celle du début du premier séminaire

(exemple : premier séminaire le 13/09 => virement entre le 10 et le 15 de chaque mois pour les règlements mensuels).

Le stagiaire peut arrêter la formation à tout moment sur simple demande de sa part par e-mail ou par courrier, la date de ce courrier servira à l'arrêt des comptes.

Engagement du stagiaire à fournir le travail nécessaire en favorisant le travail de groupe.

Les documents écrits et vidéos fournis au stagiaire, le sont dans le but de faciliter les apprentissages, tant en cours collectifs qu'à titre individuel. Ils sont strictement personnels et se doivent de rester confidentiels.

Toute divulgation à des personnes non inscrites dans votre promotion est interdite.

III. Engagement du formateur :

Transmettre son expérience de la façon et au rythme qu'il estime le meilleur en fonction du groupe et non du programme établi qui ne sert que de guide. Autoriser le redoublement gratuit d'une année sur l'ensemble de la formation.

Fourniture des supports de cours au fur et à mesure de l'avancement de ces derniers.

Mise à disposition sur le serveur de l'école, des vidéos et des textes détaillés des techniques.

Le formateur se réserve le droit de rompre unilatéralement le contrat et de ne plus accepter un étudiant en cours en expliquant ses motifs à ce dernier.

IV. Coût de la formation :

Tarif Particulier Individuel : 11 730,00 €

Tarif couple : 10 000,00 € par personne.

Formation continue :

Déclaration d'activité sous le numéro : 84 38 06388 38

Pour les prises en charge totales, aucune participation financière ne sera demandée au stagiaire.

Pour les prises en charge partielles, le stagiaire devra prendre à sa charge la partie non supportée par l'organisme de formation, mais au tarif particulier.

Le président de CTME:

Claude ROSSAT

Le :

Le stagiaire:

Contrat de formation professionnelle

Articles L. 6353-3 à 6353-7 du code du travail

Entre :

L'organisme de formation : C.T.M.E
8, allée des amphores 38240 MEYLAN
N° Siret : 811 241 744 00010
Déclaration d'activité enregistrée sous le n° : 84 38 06388 38

Et

Le stagiaire :
Adresse :
Profession :

Article 1. Objet

En exécution du présent contrat, l'organisme de formation s'engage à organiser l'action de formation

intitulée : Cours de THERAPIE MANUELLE ENERGETIQUE méthode Poyet

Article 2. NATURE ET CARACTERISTIQUES DE L'ACTION DE FORMATION

- L'action de formation entre dans la catégorie des actions d'acquisition ou de perfectionnement des connaissances prévue par l'article L. 6313-1 du Code du travail.
- Elle a pour objectif : l'acquisition de compétences en Thérapie Manuelle Eénergétique
- Sa durée est fixée à : 621 heures
- Sanction remise au stagiaire à l'issue de la formation : Attestation de formation
- Le programme de la formation est joint au présent contrat.

Article 3. ORGANISATION DE L'ACTION -

L'action de formation aura lieu : du 13/09/2018 au 31/03/2023

- Horaires : du jeudi au samedi de 9h à 18h
- lieu : Grenoble Paris
- Elle est organisée pour un effectif de 20 stagiaires maximum.

Article 4. FORMATEUR

C.T.M.E 36, avenue Ambroise Croizat 38600 Fontaine

Article 5. REGLEMENT INTERIEUR

Le règlement interne est joint au présent contrat.

Article 6. DELAI DE RETRACTATION

A compter de la date de signature du présent contrat, le stagiaire a un **délai de 10 jours** pour se rétracter, il en informe l'organisme de formation par lettre recommandée avec accusé de réception. Dans ce cas, aucune somme ne peut être exigée du stagiaire.

Article 7. DISPOSITIONS FINANCIERES

- Le prix de l'action de formation est fixé à : 11 730,00 €
 - Le stagiaire s'engage à payer la prestation selon les modalités de paiement du contrat précédent.
-

Article 8. INTERRUPTION DU STAGE

Si le stagiaire décide l'arrêt de la formation, le contrat de formation professionnelle est résilié. Dans ce cas, seules les prestations effectivement dispensées sont dues au prorata temporis de leur valeur prévue au présent contrat (cf. règlement interne).

Article 9. LITIGE EVENTUEL

Si une contestation ou un différend n'ont pu être réglés à l'amiable, le tribunal de Grenoble sera seul compétent pour régler le litige.

A :

le

Pour le stagiaire

Pour l'organisme de formation C.T.M.E

Le président : Claude ROSSAT

Signature précédée de : "lu et approuvé"

C.T.M.E
Cours de Thérapie Manuelle Energétique
méthode M-R.Poyet.
Programme détaillé.

1^{ère} année :

Séminaire 1: Le mécanisme respiratoire primaire, ses origines, théories.
Mise en évidence du MRP, écoute occipitale, humérus, fémur, sacrum.
Synchronisation occipito sacrée et périphérique.
La coxo-fémorale, anatomie, physiologie, tests et corrections.

Séminaire 2: Révisions du séminaire 1 avec correction de chaque technique. Problèmes rencontrés en pratique.
Le complexe articulaire de l'épaule : Muscles animateurs. Tests et corrections.
La symphyse pubienne. L'occiput.

Séminaire 3: Révisions du séminaire 2 avec correction de chaque technique. Problèmes rencontrés en pratique.
Le genou, ostéologie, système ligamentaire, les ménisques, tests et corrections. Les pariétaux.

Séminaire 4: Révisions du séminaire 3 avec correction de chaque technique. Problèmes rencontrés en pratique.
La cheville, tibia, péroné et astragale. Tests et corrections. Le frontal.

Séminaire 5: Révisions du séminaire 4 avec correction de chaque technique. Problèmes rencontrés en pratique.
Le calcanéum. la sous-astragaliennne, et le pieds.
Tests et corrections. L'ethmoïde.

2^o année :

Séminaire 1: Révisions du séminaire 5 avec correction de chaque technique. Problèmes rencontrés en pratique.
Le coude et les Iliques en rotation.
Tests et corrections. Le temporal.

Séminaire 2: Révisions du séminaire 1 avec correction de chaque technique. Problèmes rencontrés en pratique.
Le poignet et la main.
Tests et corrections. Le sacrum, axe transverse, tests et corrections. Le sphénoïde.

Séminaire 3: Révisions du séminaire 2 avec correction de chaque technique. Problèmes rencontrés en pratique.
Le sacrum, axes obliques et antéro-postérieur. Tests et corrections.
Les iliaques en glissement. Tests et corrections.

Séminaire 4: Révisions du séminaire 3 avec correction de chaque technique. Problèmes rencontrés en pratique.
Iliques, axes d'Astruz. Tests crâniens et corrections.
Les strains. Les lombaires, MRP, premières et deuxièmes lois.

Séminaire 5: Révisions du séminaire 4 avec correction de chaque technique. Problèmes rencontrés en pratique.

Les dorsales et les côtes. Les lésions du deuxième degré.

Le système respiratoire. Le vomer, l'unguis et les os propres du nez.

3° année :

Séminaire 1: Révisions du séminaire 5 avec correction de chaque technique. Problèmes rencontrés en pratique.

Les cervicales. Œsophage, estomac et intestins.

Séminaire 2: Révisions du séminaire 1 avec correction de chaque technique. Problèmes rencontrés en pratique.

Les condyles occipitaux. Les chaînes de M.Poyet. C1 et C2.

Séminaire 3: Révisions du séminaire 2 avec correction de chaque technique. Problèmes rencontrés en pratique.

Chaînes C3 et C4. Foie Vésicule biliaire, rate et pancréas.

Séminaire 4: Révisions du séminaire 3 avec correction de chaque technique. Problèmes rencontrés en pratique.

Chaînes C5 et C6. Le cœur, reins et vessie.

Séminaire 5: Révisions du séminaire 4 avec correction de chaque technique. Problèmes rencontrés en pratique.

Chaînes C7 et D1. Pré et post sphénoïde. Gynécologie. Les trous sacrés.

4° année :

Séminaire 1: Révisions du séminaire 5 avec correction de chaque technique. Problèmes rencontrés en pratique.

Points psycho-neuro-endocriniens. Equilibre sympathique parasympathique.

Séminaire 2: Elargissement de la technique, utilisation en décodage...Clinique sur patients.

Séminaire 3: Techniques spécifiques au bébé. Clinique.

Séminaire 4: Clinique et Synthèse.

Séminaire 5: Clinique et Synthèse.

5° année :

Séminaire 1: Clinique et Synthèse

Séminaire 2: Clinique et Examen final

Séminaire « Etre Thérapeute » 3 jours pour approfondir vos motivations, vos points forts et les points faibles...Ce séminaire le n°23, se glissera entre le 4° et le 7° en fonction de la demande implicite des participants.